



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 53452

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les constats établis d'évolution considérable du prix de certains produits pharmaceutiques, à l'exemple de boîtes de compresses de tulle gras progressant en un an de 800 %. Il lui demande de lui faire connaître les dispositifs encadrant la fixation du prix des produits pharmaceutiques et médicaments, et les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour exclure de telles dérives préjudiciables aux malades et personnes contraintes d'y recourir pour se soigner.

Texte de la réponse

L'attention du ministre est appelée sur les hausses des prix de certains dispositifs médicaux. Conscient de l'augmentation considérable du tarif de remboursement du tulle gras, dispositif médical ayant récemment changé de statut, et plus généralement de l'inadéquation des tarifs fixés pour les pansements dans la liste des produits et prestations (LPP) prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale, le ministre a chargé le comité économique des produits de santé (CEPS) de proposer une révision tarifaire des pansements vaselinés. Le comité négocie actuellement avec les professionnels concernés le niveau des baisses tarifaires. Dans le cadre du plan sur les médicaments et les dispositifs médicaux prévu dans la loi sur l'assurance maladie, le Comité économique des produits de santé a recensé un certain nombre de produits dans lesquels l'évolution technologique permettait des baisses de tarifs de remboursement. Ces baisses de tarifs se feront, à l'image du tulle gras, uniquement sur des produits où des surfacturations manifestes existent, de façon mesurée vis-à-vis des impératifs industriels de production des entreprises et sans reste à charge supplémentaire pour les patients. Le comité est actuellement en discussion sur ce sujet avec les industriels, suite à la publication au Journal officiel du 21 janvier 2005 d'un avis de projet de tarif.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53452

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2004, page 9880

Réponse publiée le : 22 février 2005, page 2029